

Collège de la Salle : reprise entre juin et septembre

Le Collège de la Salle d'Estaimpuis est un bâtiment qui a un potentiel énorme. En 2010, Philippe Rosy, promoteur immobilier, l'a bien compris et a racheté le bâtiment. En 2012, on nous présentait un projet immobilier pour ce collège baptisé « Domaine de l'Espierres ». On nous avait alors dit que les appartements de standing de ce projet seraient disponibles à partir de 2014. Pourtant, dans le collège, rien n'a changé depuis plusieurs années. Et ce n'est pas demain qu'on pourra y emménager. « *Cela a pris plus de temps que prévu* », confie Pieter Ysenbaert, de l'agence immobilière Immo 123 à Tournai, qui commercialisera les logements. Mais le projet existe encore rassure Philippe Rosy. « *Nous avons réussi à acheter les terrains qui se situent derrière le Collège. Nous avons donc dû revoir notre projet dans sa globalité* », précise le promoteur immobilier. Un promoteur qui a également dû demander une procédure SAR (Site A Réaménager).

« *Nous avons introduit cette demande à la Région wallonne car les terrains que nous avons achetés ont des affectations différentes : résidentielle, industrielle... Notre idée et que tout soit résidentiel* », explique Philippe Rosy. Il faudra ensuite demander un permis d'urbanisme pour ces terrains. « *Mais nous attendons toujours la sortie du SAR*. » Et en attendant, rien ne peut vraiment avancer dans le projet.

Autre pierre d'achoppement pour le promoteur du projet : les malfaçons faites par l'ancien propriétaire du Collège de la Salle d'Estaimpuis. « *Nous avons lancé une procédure devant le tribunal de Tournai contre cet ancien propriétaire pour malfaçon. Il a mené des pseudos travaux au Collège, tout a été très mal fait. Nous allons devoir tout défaire et refaire.* »

Ces deux contre-temps semblent tout de même bientôt réglés. Les travaux pourraient être entrepris en juin ou en septembre. « *Pour le projet dans le Collège lui-même. Ensuite, il y aura une deuxième phase*



Les travaux vont reprendre. ■ NE

avec les terrains que nous avons achetés. Nous y prévoyons également des logements, ainsi que du commerce.» En attendant de pouvoir lancer les travaux, le promoteur a pu évaluer l'ampleur des travaux à réaliser, trouver l'entrepreneur, etc.

Le « Domaine de l'Espierres » pourra enfin voir le jour. Un domaine « *vert, un peu futuriste, où il n'y aura pas de voiture en surface* », précise Pieter Ysenbaert. ■

SARAH LIBBRECHT

